



# COMMISSION DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL N° 42

### RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL ARBITRE SAISON 2024/2025

La C.D.A. Vous informe qu'un article concernant le renouvellement du Dossier Médical pour la saison 2024/2025 est en ligne sur le site internet du District Drôme Ardèche. Vous y trouverez toutes les informations et documents. **Vous devez prendre connaissance du GUIDE PRATIQUE (disponible sur ce même article) pour vous aider à remplir ledit Renouvellement.**

**ATTENTION :** Cette année pour tout dossier incomplet, le délai de réexamen **sera de plus d'un mois**. Donc nous vous demandons de bien vous appuyer sur le GUIDE PRATIQUE afin de réaliser correctement votre dossier.

**Le délai de rigueur est 15 août 2024.** Tout arbitre n'ayant pas envoyé son dossier médical à cette date, sera pénalisé d'un (1) point sur son classement saison 2024/2025.

**N'ATTENDEZ PAS LA DERNIERE MINUTE.**

### ASSEMBLEES GENERALES SAISON 2024/2025

La C.D.A. vous informe que les Assemblées Générales de tous les arbitres (Adultes & Jeunes) se tiendront aux dates suivantes .

**Samedi 31 Août 2024.** (Lieu non connu à ce jour)

- De 08h00 à 13h00 = D 1 – D2 – Assistants District & Ligue
- De 14h00 à 18h30 = D 3 + Les JAD qui souhaitent venir à cette date-là doivent faire une demande au préalable auprès de la C.D.A, soit par mail "arbitres@drome-ardeche.fff.fr", soit en téléphonant directement au Président Nicolas BRUNEL au "06 70 31 54 43"

**Samedi 14 Septembre 2024.** (Lieu non connu à ce jour)

- De 08h00 à 13h00 = D 4
- De 14h00 à 18h30 = JAD et Rattrapage

Nous vous demandons de prendre vos dispositions dès maintenant car toute Assemblée Générale est **OBLIGATOIRE** et que tout arbitre non présent en date du 14 Septembre 2024, ne sera pas désigné jusqu'au prochain rattrapage et bien entendu le règlement intérieur sur le retrait de points sera appliqué.

**Vous devez impérativement venir à l'A.G. De votre catégorie**

Réservez donc dès à présent votre date.

Si toutefois, pour des raisons personnelles, vous ne pouvez venir à cette date-là, nous vous demandons de faire une demande auprès de la C.D.A, soit par mail "arbitres@drome-ardeche.fff.fr", soit en téléphonant au Président Nicolas BRUNEL au "06 70 31 54 43" et seul le Président pourra donner son accord.



**Particularité cette saison**, les JAD doivent venir le 14 septembre après-midi, mais comme mentionné ci-dessus, une demande peut être faite auprès de la C.D.A. soit par mail soit par téléphone.

### CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT POUR LA SAISON 2024/2025

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au Dimanche 30 juin 2024 (délai de rigueur) en envoyant un mail à l'adresse suivante : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A. Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des Arbitres-Assistants spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2024/2025

### CLASSEMENT DES ARBITRES - SAISON 2023/2024

La C.D.A. Vous informe que le classement annuel de toutes les catégories aura lieu le **lundi 24 Juin 2024** au District et sera diffusé dans la semaine qui suit celui-ci.

### COURRIERS DES ARBITRES

- **ACARDY Noémie** : Courriel nous demandant une année sabbatique pour raisons professionnelles. Lu et noté.
- **ZERGIT Mohamed** : Courriel nous informant d'un problème de FMI lors de sa rencontre de la ½ finale coupe Xavier BOUVIER du 05/06/2024. Lu et noté.
- **RIDJALI Bacar** : Courriel nous informant de son absence à la réunion des stagiaires du 07/06/2024 pour raisons familiales. Lu et noté.
- **HARDI Othmane** : Courriel nous adressant un arrêt de travail justifiant son indisponibilité jusqu'au 16/06/2024. Lu et noté. Prompt rétablissement.

Président CDA  
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire CDA  
Jean-Baptiste RIPERT